**www.pole-foncier.fr**


# Journées doctorales Foncier 2014

# Appel à communication

**Le Pôle foncier de Montpellier organise la quatrième édition des « Journées Doctorales Foncier », à la Maison des Sciences de l’Homme de Montpellier, du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2014.**

# Objectifs

**Les Journées Doctorales Foncier ont pour objectifs de proposer un espace de discussions et d’échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants et chercheurs expérimentés spécialisés sur le foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales**.

Les Journées Doctorales Foncier n’ont pas vocation à se substituer à l’encadrement des travaux de thèse, mais à fournir un cadre de discussion de l’objet foncier dans les travaux de recherche. La présence des encadrants est la bienvenue.

# Organisation des journées

* Présentation introductive (1 heure), par des chercheurs expérimentés, de travaux de recherche récents ou en cours, ou de synthèses thématiques.
* Présentation de travaux de doctorants, discussion par des chercheurs expérimentés et débats (le reste de la journée).

Chaque doctorant disposera d’un créneau de 90 mn pour présenter son travail, écouter et réagir aux commentaires des discutants, et échanger avec l’assistance. En fonction du nombre de participants, les sessions se dérouleront en plénière ou en parallèle.

Les contributions écrites et les présentations pourront se faire en anglais. Néanmoins, la langue de travail principale sera le français.

# Nature des contributions et modalités de soumission

Les travaux de thèse peuvent se trouver à différents états d’avancement. Le foncier ne doit pas nécessairement constituer l’entrée principale de la thèse, mais doit s’y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l’intérêt d’une contribution à ces Journées doctorales. Les différentes disciplines des sciences sociales pourront être représentées. **Priorité sera donnée aux travaux portant sur le foncier rural ou péri-urbain au Sud.**

La participation des doctorants aux Journées doctorales est soumise à un processus de sélection en deux temps :

* approbation par le comité scientifique **d’une proposition de communication de trois à quatre pages**, précisant la nature de la contribution (problématique, méthode, revue de la littérature, résultats empiriques ou théoriques), l’état d’avancement de la thèse, les principaux éléments qui seront développés.
* approbation par le comité scientifique du **document complet de la communication, de quinze à vingt pages.**

# Dates importantes

Les propositions de communication devront parvenir aux organisateurs avant **le 15 avril 2014**. Les notifications seront communiquées au plus tard le **1er mai**. En cas d’acceptation de la proposition, une première version du **document complet** devra être envoyée avant **le 15 juin**. Les notifications définitives seront communiquées au plus tard le **1er juillet**. La **version définitive** du document complet devra être envoyée avant le **10 septembre**.

# Financement

Le pôle prendra en charge l’hébergement à Montpellier de l’ensemble des doctorants sélectionnés pour la durée des Journées doctorales. Le transport et l’alimentation seront à la charge des participants. Un nombre limité de bourses permettra de financer l’intégralité des frais de déplacement et de séjour de quelques doctorants du Sud.

Informations et soumission des propositions de communication : pole.foncier@msh-m.org